

INFOS SUD EDUCATION CALVADOS
SPECIAL LYCEE PROFESSIONEL

ACTUALITES ACADEMIQUES

Lors du C.A.E.N. du 13/01/2014 (Comité Académique de l'Education Nationale), la Région en concertation avec le Rectorat a présenté la nouvelle carte des formations dans l'académie de Caen. Une semaine plus tard, s'est tenu le C.T.A. (Comité Technique Académique), présidé par le Recteur, qui nous a permis de connaître les différentes D.H.G. (dotation horaire globale) des Lycées Professionnels et la répartition des moyens en terme d'emplois. Le bilan est le suivant :

❖ **fermeture de 4 formations :**

- une mention complémentaire Gravure et un Bac Pro Ouvrage du Bâtiment (en mixité des publics) au L.P. La Roquette de Coutances.
- une mention complémentaire Essayage Retouche Vente au L.P. A. de Tocqueville
- une mention complémentaire Aide à Domicile au L.P. Les Sapins de Coutances.

❖ **Ouverture d'une seule formation :**

- un Brevet des Métiers d'Arts Gravure sur Pierre en mixité de parcours (1^{ère} année sous statut scolaire et 2^{ème} année par apprentissage)

❖ **Suppression de 3 équivalents temps plein (E.T.P.) d'enseignement transformés en 3 équivalents temps plein en HSA**

SUD a voté contre cette carte des formations. Comment faire autrement ? En votant pour, l'UNSA et le SGEN-CFDT ont de fait approuvé ces fermetures.

Analyse :

- Maintenant que la Région décide des ouvertures de sections, l'augmentation des sections en mixité de parcours ou de publics va s'accroître.
- L'apprentissage contribue à la casse du statut de fonctionnaire d'Etat !
Un seul exemple, le paiement des heures en mixité de parcours est calculé en annualisant les horaires. Au Lycée La Roquette, le nouveau BMA Gravure sur Pierre verra, en formation initiale, **une heure d'enseignement payée pour une heure effectuée, ce qui se transformera la seconde année par une heure payée 0,56h en apprentissage!!!!**
- La suppression de 3 E.T.P. pour l'Académie engendrera la disparition d'au moins une quinzaine de postes de professeurs de L.P...
- La transformation en H.S.A. de ces heures postes est scandaleuse. Certains lycées se retrouvent avec 5 heures supplémentaires à faire par professeur.

SUD Education s'est toujours opposé :

- à la décentralisation. Les Régions ne doivent pas décider de la carte des formations.
- au développement de l'apprentissage au détriment des formations sous statut scolaire.
- à la suppression massive des postes de professeurs qui engendre une détérioration des conditions de travail.
- à la multiplication des heures supplémentaires. Il appelle tous les collègues à les refuser. Ces heures supplémentaires tuent l'emploi et dégradent les conditions de travail de nos collègues.

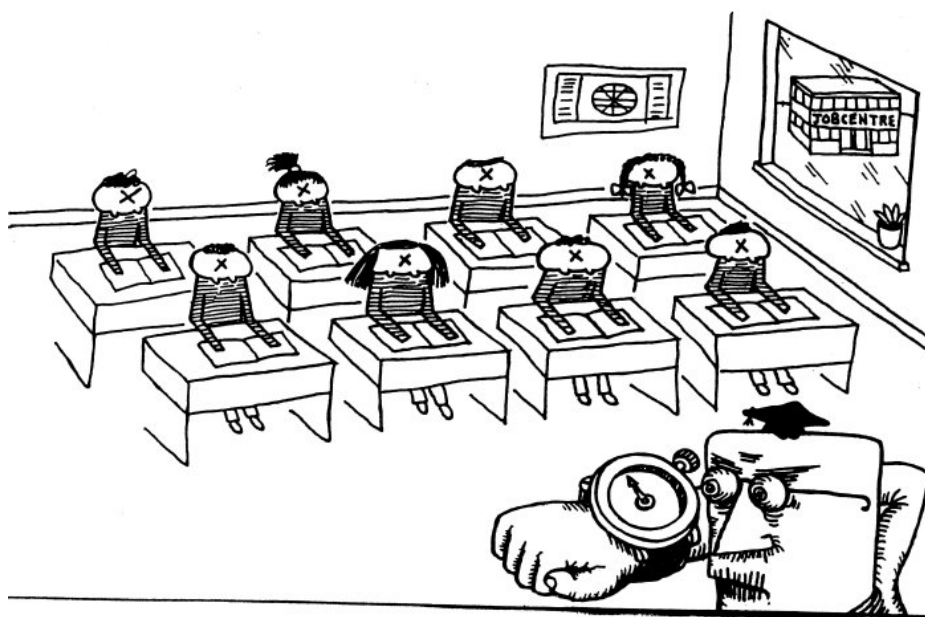
ACTUALITES NATIONALES

Généralisation du CCF = souffrance au travail et diplôme au rabais

Trois ans après « la rénovation de la voie professionnelle », nous sommes loin de la revalorisation annoncée. En particulier, la généralisation des CCF continue de générer stress et mécontentement :

- Disparition de l'anonymat et l'équité de traitement de chaque candidat.
- Perte d'un véritable caractère national aux diplômes de la voie professionnelle.
- Caractère chronophage de ce mode d'évaluation au détriment du temps pour enseigner.
- Indemnité versée très insuffisante et inégale suivant le LP
-

Il aura fallu attendre le mois de novembre 2013 pour qu'enfin, sous la pression de l'intersyndicale Enseignement Professionnel, le ministère mette en place une concertation avec les organisations syndicales et fasse des propositions pour remédier à cette situation. La direction générale de l'enseignement scolaire a finalement renoncé à son projet de remplacer une partie des CCF par des contrôles en cours d'année (renforcement des dérives de l'actuel CCF, remise en cause de l'indemnité CCF) et proposé le retour aux épreuves ponctuelles pour deux épreuves de Bac Pro, Prévention Santé et Environnement et en Economie-Gestion. Cela demeure insuffisant et bien en deçà des attentes formulées par l'intersyndicale.



Nous revendiquons un retour à un maximum d'épreuves terminales en CAP et en Bac Pro.

SUD Education appelle tous les personnels de la voie professionnelle à se mobiliser :

- en se réunissant dans les établissements (heure mensuelle d'information syndicale, demande de demi-journée banalisée dans leur établissement,...) pour débattre de toutes ces questions et construire leurs revendications.
- en signant la pétition intersyndicale en ligne à l'adresse : http://www.petitions24.net/le_tout_ccf_cest_toujours_non
- en dénonçant les dérives de l'Inspection Générale de Mathématiques Sciences-Physiques (note du CCF attribuée par un logiciel)

SUD Education revendique le rétablissement d'un diplôme validant un cursus de deux années complètes sanctionnées par des épreuves pratiques et théoriques terminales.

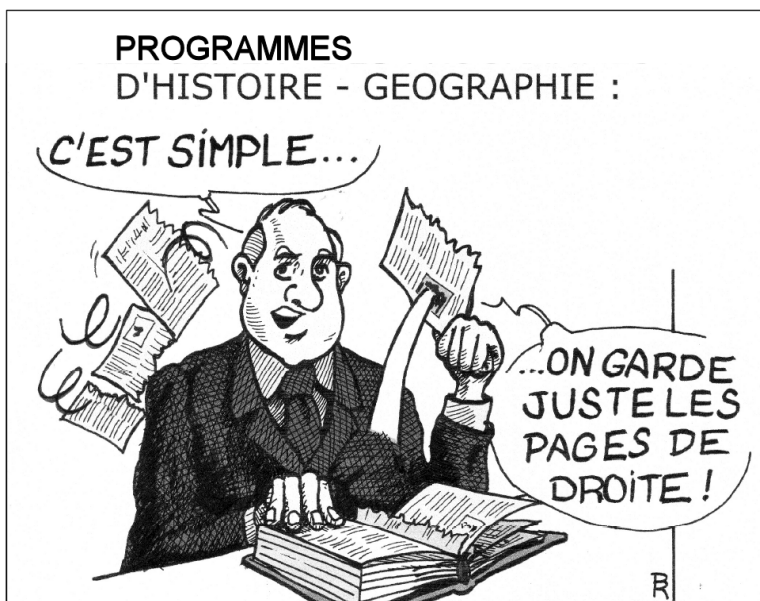
Histoire-Géo au bac pro – Offensive idéologique sur les programmes

Le 19 septembre 2013, le Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) examinait et validait la proposition ministérielle d'allègement des programmes d'Histoire-Géographie en baccalauréat professionnel.

Si les dotations horaires rendaient effectivement impossible de mener à bien l'étude sérieuse des programmes existants, le choix des coupes opérées interroge et inquiète. En effet, le ministère, dans sa démarche « simplificatrice » supprime des points à très forte valeur historique, donc politique.

Sont ainsi supprimés « 1936 – les occupations d'usines » du chapitre « Être ouvrier en France », ou encore « le programme du CNR » dans le chapitre consacré à l'étude de la France de 1940 à 1946. En terminale, il supprime « L'échec américain au Vietnam » du chapitre pourtant intitulé « Les États-Unis et le monde au XX^{ème} siècle ». Si l'on ajoute encore la suppression de l'article « Les dynamiques des périphéries de la mondialisation » et celle de « Mai 68 » avec le chapitre supprimé sur la V^{ème} République, on obtient une violente ponction de toutes les situations de contestation de l'ordre établi ou de tentative d'alternative au modèle économique dominant.

La forte dimension idéologique de ces suppressions n'a pu être ignorée du ministère. On assiste donc à une volonté délibérée, politique, d'ôter de la conscience des futur-e-s travailleuses et travailleurs la mémoire des luttes passées, leurs échecs, mais surtout leur contribution décisive à l'édification d'un modèle social que les gouvernements successifs s'emploient méthodiquement à détruire.



Sud Éducation, dont les statuts affirment la volonté « de participer activement au développement d'un syndicalisme alternatif européen et mondial » ainsi qu'à la « construction d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale », dénonce cette offensive idéologique qui prétend expurger toute histoire des luttes des programmes d'Histoire-Géo en Bac Pro.

Puisqu'il est prévu que le Conseil Supérieur des Programmes soit amené prochainement à se pencher sur les programmes du lycée exigeons la réintroduction de l'enseignement de la mémoire sociale au lycée professionnel !

BREVES ACADEMIQUES

1. Transfert du Lycée Rabelais d'Hérouville Saint Clair à IFS :

Un nouveau Lycée Professionnel a été construit à IFS pour accueillir le Lycée Rabelais, la section Boulangerie-Pâtisserie du Lycée Laplace- et, nous l'avons appris lors du dernier C.A.E.N.- le Bac Pro Accueil Relation Client Usagers du Lycée Camille Claudel.

SUD Education a interpellé plusieurs fois la Région et le Rectorat récemment :

- Plusieurs requêtes ont été posées en Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Académique pour demander un CHSCT extraordinaire.
- Une lettre a été adressée au Recteur pendant les vacances de Noël pour demander des réponses à toutes les questions que se posent les personnels
- Une intervention a été réalisée lors du dernier C.A.E.N et lors du dernier C.T.A.

A toutes ces interpellations, les réponses apportées par les différentes instances sont restées évasives. L'annonce très tardive du transfert de la section ARCU de Claudel a surpris les collègues mais aussi les élèves et parents d'élèves. Non seulement, les élèves inscrits en première et seconde vont devoir terminer leur formation dans un autre lycée mais ils vont voir cette formation s'articuler avec les Bac Pro de l'Hôtellerie-Restauration, ce qui n'était pas leur choix.

SUD Education reste donc très vigilant sur ce transfert et aidera les personnels à s'organiser pour avoir des réponses rapides à leurs inquiétudes.

2. Témoignage sur l'apprentissage dans un lycée de la Manche :

Les collègues du Lycée Doucet de Cherbourg nous ont alertés sur la décision prise par la Région de leur payer les heures faites en CFA devant apprentis pour 0,56h au lieu de 1h. **« Une des collègues de ce Lycée fait toutes ses heures en apprentissage. Devra-t-elle faire 36h pour avoir un service complet ? De nombreux collègues font des heures en CFA pour compléter leur service et se retrouvent avec 23h de cours payées 19. »**

SUD Education rappelle que tout professeur de lycée professionnel peut refuser de faire des heures avec les classes en apprentissage. Notre statut nous le permet. Un proviseur doit demander l'accord au professeur pour enseigner dans ce type de sections.

SUD Education a toujours refusé l'implantation des sections en apprentissage dans les L.P.. Toutes les craintes que nous avons sur cette intrusion se vérifient maintenant. Les lycées professionnels sont vidés petit à petit de leur formation sous statut scolaire et les collègues voient leur temps de travail annualisé (1h effectuée=0,56h payée). C'est la formation d'élèves citoyens et notre statut de PLP qui sont en danger. Si nous ne voulons pas perdre ce dernier, il faut refuser ces heures, refuser l'ouverture de sections en mixité des parcours ou des publics et imposer à la Région qu'une heure effectuée soit payée 1 heure.

Pour prendre contact avec vos élus PLP académiques :

Eric Moisseron : moisseron.eric@orange.fr

Nicolas Chaudet : nicolas.chaudet@wanadoo.fr

N'hésitez pas à surfer sur notre site académique. De nombreuses informations y sont communiquées (DHG, Statut du PLP etc) : <http://www.sudeduc14.fr/>